

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU
FLEUVE SAINT-LAURENT

Réunion/téléconférence du Conseil
19 avril 2016
13 h 30 à 17 h 00
2000, L St. NW, bureau 615
Washington (District de Columbia) 20440

La réunion commence à 13 h 30 (HE). Sont présents :

États-Unis		Canada
	Membres du Conseil	
Bgén R. Kaiser, président M. T. Brown M. R. Campany M. F. Sciremammano		M ^{me} P. Clavet M ^{me} J. Frain M. M. Hudon
	Secrétaires	
M. A. Heer		M ^{me} G. Faveri
	Représentants de la régularisation	
Lcol K. Jansen M. K. Koralewski (suppléant)		M. R. Caldwell
	Collaborateurs	
M. T. Ahlfeld M ^{me} C. Fisher M ^{me} C. Jarema M. T. Lavigne M. J. Oyler		M ^{me} J. Dickhout M. M. McNiven (tél.)

1 Mot de bienvenue et introductions

Le président de la Section américaine, le bgén Kaiser, ouvre la réunion en faisant un tour de table et en livrant ses observations préliminaires.

2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (ci-joint) est adopté.

3 État des mesures de suivi antérieures

Les mesures de suivi colligées lors de la réunion du 31 mars 2016 ont été complétées.

4 Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mars 2016

Le compte rendu de la réunion de mars, distribué avant la réunion d'aujourd'hui, est adopté.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section américaine fera parvenir le compte rendu de la réunion approuvé à la Commission afin de le faire traduire avant sa publication sur le site Web.

5 Conditions actuelles et stratégie de régularisation

Le représentant suppléant des entités responsables de la régularisation des États-Unis présente un rapport des conditions en date du 17 avril 2016, qui comprend les éléments suivants :

- ▶ les niveaux supérieurs à la moyenne dans les lacs Supérieur, Michigan-Huron, Érié et Ontario;
- ▶ le débit supérieur à la moyenne de la rivière des Outaouais et le niveau supérieur à la moyenne du fleuve Saint-Laurent dans la région de Montréal;
- ▶ le débit et le niveau prévu selon le Plan 1958-D pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent;
- ▶ le faible équivalent en eau de la neige reçue dans le bassin du lac Ontario, les apports d'amont élevés, et l'équivalent en eau de la quantité élevée de neige dans le bassin de la rivière des Outaouais qui, selon les prévisions, devrait connaître sa troisième crue vers la fin du mois d'avril;
- ▶ l'objectif général actuel consistant à retirer ce qui reste de l'eau emmagasinée dans le lac Ontario (relatif au Plan 1958-D), puis à maintenir autant que possible le débit prescrit par le Plan; et
- ▶ le faible risque de transgresser aucun des critères de bas niveau de régularisation au cours des prochains mois par rapport à la probabilité (une (1) chance sur trois (3)) de transgresser les critères de haut niveau.

Par conséquent, les représentants de la régularisation recommandent :

- d'écouler dès que possible l'eau emmagasinée dans le lac Ontario;
- de gérer le débit du lac Ontario en fonction de la crue et du risque d'inondation le long du fleuve Saint-Laurent, et qu'il soit ajusté selon les circonstances;
- de continuer de permettre de diminuer ou d'augmenter le débit par rapport à celui prévu au Plan, pour faire face aux conditions critiques imprévues; et
- de continuer de suivre autant que possible, le débit prescrit par le Plan 1958-D,

Le Conseil accepte les recommandations, avec la condition additionnelle que celui-ci tienne une réunion par le biais d'une téléconférence afin de discuter davantage de la stratégie de régularisation à adopter si le niveau d'eau du lac Ontario atteint 75,35 m (SRIGL de 1985).

M. Ahlfeld, de la New York Power Authority (NYPA), informe le Conseil que la NYPA a

l'intention tel que prévu, d'arrêter des unités de production aux fins de maintenance du 29 avril au 20 mai.. La NYPA travaillera afin de réduire autant que possible, la durée de ce temps d'arrêt. Tout excédent d'eau ne pouvant passer par les turbines sera déversé au barrage de Long Sault. La NYPA a coordonné avec le New York Department of Environmental Conservation, l'éventuel déversement et possède les sondes de température nécessaires en aval du barrage de Long Sault.

Mesure de suivi : Le Conseil organisera une téléconférence afin de discuter de la stratégie de régularisation à adopter si le niveau d'eau du lac Ontario atteint 75,35 m (SRIGL de 1985).

Mesure de suivi : Les représentants de la régularisation modifieront l'analyse visuelle des risques en lui ajoutant des « bandes colorées (5 %, 50 % et 95 %) », et apporteront des changements aux graphiques « spaghetti ».

Mesure de suivi : Les représentants de la régularisation participeront à une rencontre en personne du GCO en juin à Beauharnois, Québec, et profiteront de la réunion avec les membres de la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais pour discuter d'améliorations potentielles au chapitre des prévisions.

6 Activités du Comité des communications

a. Fichier de présentation du Conseil

On rappelle au Conseil que le fichier de présentation a été placée sur le site « SharePoint » afin de pouvoir faire le suivi des allocutions adressées aux intervenants et au public. On encourage les membres du Conseil à y inscrire toute récente allocution.

7 Activités du Comité de limnimétrie

a. Rapport du Comité de limnimétrie de 2014

La version finalisée du rapport du Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent de 2014 se trouve sur le site SharePoint aux fins d'examen par le Conseil.

Mesure de suivi : À la mi-mai, le secrétaire de la Section américaine rappellera aux membres du Conseil et aux collaborateurs de fournir tout commentaire sur le rapport d'ici le 31 mai 2016.

b. Mesures de suivi 2016 par le Comité de limnimétrie

Le document d'examen de 2016 des mesures de suivi se trouve sur le site SharePoint aux fins

d'examen par le Conseil. Le Comité de limnimétrie portera tout point particulier à l'attention du Conseil, si et quand cela est requis.

c. Inspection de 2016

L'inspection annuelle de 2016 du réseau de stations hydrométriques se déroulera du 22 au 29 août. Une réunion d'information réunissant les compagnies de production hydroélectrique se déroulera le 30 août, à la fin de l'inspection. L'USACE (LRD) fournira un financement unique afin d'aider la NOAA à couvrir les frais de déplacement engagés aux fins de l'inspection de 2016 des stations hydrométriques.

d. Soutien de l'agence pour les inspections des stations hydrométriques

L'USACE reconnaît l'importance d'inspections annuelles fiables et est prête à prendre la relève de la NOAA pour la Section américaine, une fois qu'elle aura reçu un avis écrit. M. Stephen Durrett, directeur régional des activités du U.S. Army Corps of Engineers – Division des Grands Lacs et de la rivière Ohio, a écrit à M. Richard Edwing, directeur du Center for Operational Oceanographic Products and Services du National Ocean Service de la NOAA, pour lui demander des précisions écrites sur la position de la NOAA quant au protocole d'entente de 1971. Dès réception de la réponse de la NOAA, la voie à suivre en ce qui a trait à l'exécution des futures inspections sera établie par l'USACE – District de Buffalo et fera l'objet de discussions avec le Comité de limnimétrie.

8 Révision de la présentation pour la CMI

Le Conseil examine la présentation préparée pour la CMI et fournit des commentaires.

9 Divers

a. Atelier de l'Initiative international des bassins versants (IIBV)

Une brève revue du programme de l'atelier de l'IIBV et des projets de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (GAGL) qui feront l'objet de discussions est présentée au Conseil.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section américaine enverra aux membres du Conseil un lien menant aux projets complétés de l'IIBV.

10 Comparution et activités à venir du Conseil

On présente un sommaire des activités à venir du Conseil, comme il est indiqué dans la version définitive de l'ordre du jour.

Mesure de suivi : La secrétaire de la Section canadienne enverra à M^{me} Clavet la date et l'heure liée à la réunion du Conseil de septembre 2016, qui se tiendra à Québec, ainsi que le nombre de personnes qui devraient y prendre part.

Mesure de suivi : La secrétaire de la Section canadienne devra confirmer la tenue de la réunion printanière du Conseil, qui devrait avoir lieu les 23 et 24 mars 2017 à Queenston, en Ontario. Les dates, les heures et le nombre de participants prévus seront envoyés à M^{me} Frain.

Mesure de suivi : Le secrétaire de la Section américaine ajoutera un lien menant à l'outil WhozIn (Doodle) aux fins de planification du nombre de participants aux prochaines réunions.

11 Sommaire des mesures de suivi

- i. Le secrétaire de la Section américaine fera parvenir le compte rendu de la réunion à la Commission afin de le faire traduire avant sa publication sur le site Web.
- ii. Le Conseil organisera une téléconférence afin de discuter de la stratégie de régularisation à adopter si le niveau d'eau du lac Ontario atteint 75,35 m (SRIGL de 1985).
- iii. Les représentants de la régularisation modifieront l'analyse visuelle des risques en lui ajoutant des « bandes colorées (5 %, 50 % et 95 %) », et apporteront des changements aux « graphiques spaghetti ».
- iv. Les représentants de la régularisation participeront à une rencontre en personne avec le GCO en juin à Beauharnois, au Québec, et profiteront de la réunion avec les membres de la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais pour discuter d'améliorations potentielles au chapitre des prévisions.
- v. Le secrétaire de la Section américaine rappellera aux membres du Conseil et aux collaborateurs de fournir tout commentaire sur le rapport du Comité de limnimétrie du fleuve Saint-Laurent de 2014 pour le 31 mai 2016.
- vi. Le secrétaire de la Section américaine enverra aux membres du Conseil un lien menant aux projets achevés de l'IIBV.
- vii. La secrétaire de la Section canadienne enverra à M^{me} Clavet la date et l'heure liée

à la réunion du Conseil de septembre 2016, qui se tiendra à Québec, ainsi que le nombre de personnes qui devraient y prendre part.

- viii. La secrétaire de la Section canadienne devra confirmer la tenue de la réunion printanière du Conseil les 23 et 24 mars 2017 à Queenston, en Ontario. Les dates, les heures et le nombre de participants prévus seront envoyés à M^{me} Frain.
- ix. Le secrétaire de la Section américaine ajoutera un lien menant à l’outil WhozIn (Doodle) aux fins de planification du nombre de participants aux prochaines réunions.

12 Mot de la fin et levée de la séance

La séance est levée à 16 h 30.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU FLEUVE ST-LAURENT

Réunion du Conseil du 19 avril 2016

13 h 30 à 17 h

Bureaux de la Commission mixte internationale

2000, L St. NW, bureau 615

Washington (District de Columbia) 20036

ORDRE DU JOUR FINAL

- | | | |
|-----|---|---------|
| 1. | Mot de bienvenue et présentations [Bgén Kaiser] | 13 h 30 |
| 2. | Adoption de l'ordre du jour [Bgén Kaiser] | 13 h 35 |
| 3. | État des mesures de suivi antérieures [M. Heer] | 13 h 40 |
| 4. | Approbation du compte rendu de la réunion du 31 mars 2016 [M. Heer] | 13 h 50 |
| 5. | Conditions actuelles et stratégie de régularisation [M. Koralewski] | 13 h 55 |
| 6. | Activités du Comité des communications [M. Heer/M. Koralewski] | 14 h 45 |
| | a) Matrice de présentation [Heer] | |
| 7. | Activités du Comité de limnimétrie [M. McNiven, M. Oyler, M. Heer] | 14 h 55 |
| | a) Rapport 2014 du Comité de limnimétrie | |
| | b) Examen de 2016 des mesures de suivi par le Comité de limnimétrie | |
| | c) Inspections de 2016 | |
| | d) Soutien de l'agence pour les inspections des stations hydrométriques | |
| 8. | Examen de la présentation à la CMI [M. Heer] | 15 h 45 |
| 9. | Divers | 16 h |
| | a) Atelier de l'IIBV [M. Brown, M. Hudon, M. Heer] | |
| 10. | Comparutions et activités à venir [M. Heer] | 16 h 40 |
| | a) Réception de la CMI : mardi 19 avril 2016 à 18 h 30
<i>Département d'État américain, édifice Harry S. Truman, 2201, C Street NW</i> | |
| | b) Atelier de l'IIBV : mercredi 20 avril 2016 à 8 h
<i>Hilton Garden Inn, 815, 14th Street NW</i> | |
| | c) Comparution : mercredi 20 avril 2016 à 13 h 45
<i>Hilton Garden Inn, 815, 14th Street NW</i> | |
| | d) Réunion automnale du Conseil : Ville de Québec, 14 et 15 septembre 2016 | |
| | e) Comparution automnale devant la CMI – Novembre 2016 | |
| | f) Rencontre printanière du Conseil – Queenston (Ontario), mars 2017 | |
| | g) Comparution printanière devant la CMI – Ottawa (Ontario), avril 2017 | |
| | h) Réunion automnale 2017 du Conseil – Cincinnati (Ohio), septembre 2017 | |
| 11. | Examen des mesures de suivi [M. Heer] | 16 h 45 |
| 12. | Mot de clôture et levée de la séance [Bgén Kaiser] | 17 h |

Téléconférence

877-336-1839
Accès : 5162099
Code : 5162099
Sécurité : 1111

Séance WebEx

<https://www.teleconference.att.com/servlet/AWMlogin>

Numéro de la réunion : 877-336-1839
Code : 5162099